

Société suisse de sociologie (SSS), comité de recherche « Problèmes sociaux »
Association Suisse de Politique Sociale (ASPS)
Société suisse de travail social (SSTS)
Département des Sciences sociales, domaine Sociologie, politiques sociales et travail social,
de l'Université de Fribourg

Call for Papers

Arrangements en matière de genre dans l'Etat post-providence

14/15 juin 2012

Université de Fribourg/CH

Une recherche de politique sociale sensible au genre devrait mettre au centre la question du bien-être social des femmes et se focaliser sur les besoins et les intérêts de celles-ci. Répondre à ce postulat féministe classique est devenu plus difficile. D'une part, compte tenu des évolutions théoriques dans la recherche sur les genres (mot-clé: intersectionnalité), il ne semble plus indiqué de considérer les femmes a priori comme une catégorie homogène aux intérêts partagés. D'autre part, les bouleversements socio-politiques de ces deux dernières décennies ont eu pour conséquence que le bien-être des individus est passé au deuxième plan par rapport au bien-être économique de l'Etat. Sous le signe de l'activation et des investissements sociaux, la politique sociale est devenue une annexe de la politique économique et du marché du travail dans la concurrence internationale, et les citoyennes et citoyens sont tout d'abord considérés comme porteurs de capital humain et comme main-d'œuvre potentielle. Le réajustement du rapport entre travail (rémunéré) et bien-être social ne se fait pas sans conséquences pour les rapports entre les genres. Ainsi, la politique de l'investissement social prône le modèle de la couverture du minimum vital par l'activité lucrative pour toutes et tous. Dans ce contexte, l'égalité des genres apparaît comme moteur de modernisation en exploitant le potentiel de main-d'œuvre des femmes. Or, du fait qu'un modèle « adult worker » est imposé sans nouvelle répartition correspondante du travail de care, les femmes restent destinées à fournir l'essentiel du travail socialement indispensable, mais non rémunéré.

Le colloque a pour but d'aborder le lien complexe entre rapport de genres et Etat social d'un point de vue pluridisciplinaire. Il s'intéresse notamment aux questions suivantes:

- *Quelles sont les répercussions de l'Etat social sur le rapport entre les genres?*

Du point de vue des genres, la transformation esquissée de l'Etat social se présente comme un amalgame contradictoire entre re- et dé-commodification d'une part et re- et dé-familiarisation d'autre part. A cet égard, les facteurs intéressants sont les évolutions dans les domaines de la politique du marché du travail, de la politique familiale, du care, mais également dans le système fiscal, le système des rentes et d'autres systèmes de sécurité.

La réorientation de l'action publique entraîne également une nouvelle répartition des tâches entre l'Etat et les ménages privés dont les répercussions sur le rapport entre les genres doivent être analysées.

- *Quelles sont les adaptations des arrangements d'Etat-providence qui aboutissent à une modification des rapports entre les genres?*

Dans la mesure où l'architecture des Etats-providence repose essentiellement sur des rapports spécifiques entre les genres, la mutation profonde dans le rapport entre les genres bouleverse le fonctionnement des institutions de l'Etat social. Rappelons à cet égard les lourdes conséquences par exemple des changements dramatiques dans le comportement des femmes en matière d'activité lucrative, la fragilisation des formes familiales traditionnelles et l'apparition de nouveaux modèles familiaux, les changements démographiques et les « lacunes de care » qui en résultent. Quelles sont les incidences de ces évolutions sur le fonctionnement et la conception des Etats sociaux, quels sont les besoins d'adaptation sociale qui en résultent et quelles sont les nouvelles réglementations qui se profilent à l'horizon ?

- *Par quelles stratégies et avec quels succès les différents groupes d'acteurs influencent-ils le rapport entre genre et Etat social?*

L'Etat-providence est le résultat et le lieu d'un débat social et politique permanent entre des groupes d'acteurs dans des alliances changeantes. Les conséquences de ses mesures en faveur de certains groupes sociaux sont souvent accompagnées d'effets non recherchés (privilèges autant que désavantages) pour d'autres. Ainsi, l'identification et l'imposition d'intérêts d'égalité sont devenues extrêmement complexes dans le contexte d'inégalités multiples et à l'intérieur du genre. Quel est le rôle des différents acteurs et stratégies tels que la politique d'égalité institutionnalisée depuis l'échelon communal jusqu'à l'échelon supranational, les mouvements sociaux ou alors le système légal dans le réajustement des rapports entre genres dans l'Etat social et quels sont les effets et les effets secondaires qui sont ainsi produits ? Les femmes en bénéficient-elles toutes de manière égale? Y-a-t-il des gagnantes et des perdantes?

- *De quelle façon l'intégration de la catégorie genre modifie-t-elle les idées sur l'Etat social ?*

D'un point de vue de genre, il s'avère que toute une série d'approches théoriques prestigieuses de la recherche sur l'Etat social nécessitent d'être revues, ainsi la typologie d'Esping-Andersens des régimes d'Etat social ou les concepts de nationalité aveugles à l'aspect du genre. Par ailleurs, les positions féministes ont fourni des impulsions à la formulation de théories d'équité ou d'égalité sensibles au genre en tant que fondement normatif de la politique sociale. Comment classer les transformations actuelles de l'Etat social sous l'angle de la théorie des genres? Comment conceptualiser, dans les conditions de l'Etat post-providence et de l'établissement du modèle « universal breadwinner », le postulat féministe de définir le bien-être social des femmes comme référence normative de la politique sociale?

- *L'Etat social dans la fonction d'employeur*

Pour finir, n'oublions pas que l'Etat social est également un important champ d'activité pour les femmes qui ont profité du développement massif des systèmes de formation, de santé et social. De quelle manière la réorganisation de l'administration publique sur des modèles de pilotage empruntés à l'économie privée, la délocalisation et la privatisation de services d'Etat social se répercutent-elles sur ce segment du marché du travail et sur les rapports de travail dans ces champs d'activité ?

Nous demandons des contributions aussi bien théoriques qu'empiriques sur ces questions prioritaires ainsi que sur d'autres aspects des interactions entre genre et Etat social. Tant les perspectives comparatives internationales que les contributions relatives à un contexte national/local et la prise en compte des évolutions historiques sont les bienvenues. Les contributions peuvent être remises en français, en allemand ou en anglais. Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir d'ici le **31.12.2011** un abstract de 1 à 2 pages au maximum au format PDF aux membres du comité d'organisation :

Gisela Hauss	SSTS, FHNW Hochschule für Soziale Arbeit: gisela.hauss@fhnw.ch
Caroline Knupfer	ASPS, Association Suisse de Politique Sociale: caroline.knupfer@skos.ch
Eva Nadai	SSS, FHNW Hochschule für Soziale Arbeit: eva.nadai@fhnw.ch
Michael Nollert	Université de Fribourg, département des Sciences sociales, domaine Sociologie, politiques sociales et travail social: michael.nollert@unifr.ch